



# CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance et associe formation théorique et pratique en entreprise. À OPTIMA, nous assurons la formation BAC+2 de votre salarié en contrat d'apprentissage.

## LES FORMATIONS :

- **BTS Professions Immobilières**
- **BTS Assurance**
- **BTS Gestion de la PME**
- **BTS Management Commercial Opérationnel**

## LA FORME DU CONTRAT :

- **Contrat de travail écrit** régi par les articles L6211-1 et suivants du Code du Travail
- **CDI ou CDL** (Contrat à Durée Limitée) de 24 mois maximum
- **35 heures hebdo** incluant temps de travail et de formation : 3 jours d'entreprise et 2 jours de formation
- **Période probatoire de 45 jours**

## LES AVANTAGES ET AIDES FINANCIÈRES :

- **Aide unique à l'embauche de 8000€** pour toute embauche d'un jeune majeur de moins de 30 ans en alternance dont le contrat est conclu entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 28 février 2021
- **Réduction générale des cotisations patronales** (hors Assurance chômage et Taux d'accident du Travail)
- **Formation gratuite**, entièrement financée par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de branche de l'entreprise
- L'apprenti(e) n'entre pas en compte dans le calcul de l'effectif social
- Pas d'indemnité de précarité à verser en fin de contrat
- Aide à l'embauche d'un salarié ayant une Reconnaissance en Qualité de Travailleurs Handicapés - attribuée par AGEFIPH selon durée du contrat

## LA RÉMUNÉRATION MENSUELLE BRUTE D'UN(E) APPRENTI(E) :

% du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti(e) et de l'année d'exécution du contrat sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables

	% SMIC	BRUT Année 1	% SMIC	BRUT Année 2
<b>16-17 ans</b>	27%	415,64€	39%	600,37€
<b>18-20 ans</b>	43%	661,95€	51%	785,10€
<b>21-25 ans</b>	53%	815,89€	61%	939,05€
<b>26-29 ans</b>	100%	1539,42€	100%	1539,42€